



CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Sixième session, Moscou (Fédération de Russie), 13-18 octobre 2014

JOURNAL

N° 3 – Mercredi 15 octobre 2014

Le Journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de la Conférence des Parties.

Horaire	Réunion	Salle
10 h 00-10 h 30	Quatrième séance plénière	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
10 h 30-13 h 00	Commission A – troisième séance	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
10 h 30-13 h 00	Commission B – troisième séance	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
15 h 00-18 h 00	Commission A – quatrième séance	Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage
15 h 00-18 h 00	Commission B – quatrième séance	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage

Réunions régionales

08 h 45-09 h 45	Groupe régional de l'Afrique	Salle Enesi/Amur, entrée 7, deuxième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional des Amériques	Salle Ladoga, entrée 7, quatrième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional de la Méditerranée orientale	Salle Don, entrée 7, deuxième étage
09 h 15-09 h 45	Groupe régional de l'Europe (immédiatement après la réunion de coordination de l'Union européenne)	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional de l'Asie du Sud-Est	Salle Selenga, entrée 7, deuxième étage
08 h 45-09 h 45	Groupe régional du Pacifique occidental	Salle Volga, entrée 7, deuxième étage

Autres réunions

08 h 15-09 h 15	Réunion de coordination de l'Union européenne	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
13 h 30-14 h 45	Réunion à l'heure du déjeuner : Expériences concernant l'application de l'article 17 de la Convention-cadre de l'OMS. Organisée par le Brésil.	Salle Enesi/Amur, entrée 7, deuxième étage
13 h 30-14 h 45	Réunion à l'heure du déjeuner : Progrès et difficultés dans l'application de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS. Organisée par le Secrétariat de la Convention.	Salle Ladoga, entrée 7, quatrième étage
13 h 45-14 h 45	Réunion de coordination de l'Union européenne	Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage
18 h 30-19 h 00	Réunion du Bureau de la Conférence des Parties	Salle Ural, entrée 4, deuxième étage

Programme de travail

Quatrième séance plénière 10 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage

Premier rapport de la Commission A

Document FCTC/COP/6/A/CR1 (projet)

- Point 1.2 Pouvoirs des participants
Document FCTC/COP/6/2

Troisième séance de la Commission A 10 h 30 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage

Point 4 (suite) Instruments d'application du traité et questions techniques

- Point 4.8 (suite) Application de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS : Évolution des questions liées à l'ingérence de l'industrie du tabac (*point proposé par une Partie*)
Document FCTC/COP/6/16

- Point 4.3 Application de l'article 19 de la Convention-cadre de l'OMS : « Responsabilité » : rapport du groupe d'experts
Documents FCTC/COP/6/8 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 4

Si l'horaire le permet

- Point 4.4.1 Produits du tabac sans fumée
Documents FCTC/COP/6/9 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 7
- Point 4.4.2 Inhalateurs électroniques de nicotine, y compris cigarettes électroniques
Documents FCTC/COP/6/10 Rev.1 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 2

Troisième séance de la Commission B 10 h 30 – Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage

Point 5 (suite) Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale

- Point 5.2 (suite) Coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS
Documents FCTC/COP/6/18 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 6
- Point 5.4 (suite) Questions relatives au commerce et à l'investissement, accords compris, et problèmes juridiques en relation avec la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS
Documents FCTC/COP/6/20, FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 3 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 5
- Point 6 Questions budgétaires et institutionnelles**
- Point 6.4 Projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2016-2017
Documents FCTC/COP/6/24 Rev.1, FCTC/COP/6/INF.DOC./1 et FCTC/COP/6/INF.DOC./2
- Point 6.5 Processus de nomination et de renouvellement du mandat du Chef du Secrétariat de la Convention : rapport du Bureau de la Conférence des Parties
Document FCTC/COP/6/25

Quatrième séance de la Commission A 15 h 00 – Salle des Congrès, entrée 4, deuxième étage

- Point 4 (suite) Instruments d'application du traité et questions techniques**
- Point 4.4.3 Pipes à eau (point proposé par deux Parties)
Documents FCTC/COP/6/11 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 8
- Point 4.6 Poursuite de l'élaboration des directives partielles pour l'application des articles 9 et 10 de la Convention-cadre de l'OMS : « *Réglementation de la composition des produits du tabac* » et « *Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer* » : rapport du groupe de travail
Documents FCTC/COP/6/13, FCTC/COP/6/14 et FCTC/COP/6/14 Add.1
- Si l'horaire le permet**
- Point 4.7 Évaluation de l'impact de la Convention-cadre
Documents FCTC/COP/6/15 et FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 6

Quatrième séance de la Commission B 15 h 00 – Salle Valdai/Seliger, entrée 4, premier étage

- Point 6 Questions budgétaires et institutionnelles**
- Point 6.6 Accréditation des organisations non gouvernementales en qualité d'observateur à la Conférence des Parties
Document FCTC/COP/6/26
- Point 6.7 Participation de membres du public aux séances de la Conférence des Parties et aux réunions de ses organes subsidiaires (*point proposé par une Partie*)
Documents FCTC/COP/6/27 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 2
- Point 6.8 Amendements éventuels au Règlement intérieur de la Conférence des Parties (*point proposé par une Partie*)
Documents FCTC/COP/6/28 et FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 1

Compte rendu des séances du mardi 14 octobre 2014

Troisième séance plénière

Présidence : Professeur Chang-jin Moon
Président de la Conférence des Parties

Point 3 (suite) **Débat général**

Le Président a rouvert le débat général et a invité les délégations et les observateurs à présenter des exposés. Au terme de l'examen de ce point, la séance a été levée.

Première séance de la Commission A

Présidence : Dr Nuntavarn Vichit-Vadakan (Thaïlande)

Le Président a ouvert la séance et a recommandé certaines méthodes de travail pour aider la Commission à examiner les points de l'ordre du jour qui lui incombent. Il a notamment évoqué l'éventualité de séances en soirée et de réunions en marge de la Conférence.

Point 4 **Instruments d'application du traité et questions techniques**

Point 4.1 État d'avancement du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac

Le Président a ouvert l'examen de ce point de l'ordre du jour et a appelé l'attention de la Commission sur le projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 1. Il a ensuite invité les participants à faire des observations et le Secrétariat de la Convention a répondu aux questions soulevées. Le Président a proposé de suspendre l'examen de ce point dans l'attente de la distribution du projet de décision amendé aux membres de la Commission et de le reprendre à la quatrième séance de la Commission A.

Deux délégations ont demandé que le programme de travail de la deuxième séance de la Commission A soit amendé. Le Président a proposé que les points de l'ordre du jour soient examinés dans l'ordre suivant : 4.5, 4.2, 4.3 et 4.8. La Commission a accepté cette proposition.

Première séance de la Commission B

Présidence : M. Andrew Black (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

En ouvrant la séance, le Président a fait un bref exposé concernant notamment le plan de travail de la Commission.

Point 5 **Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale**

Point 5.1 Dispositifs de notification au titre de la Convention-cadre de l'OMS

Le Président s'est référé au texte pertinent figurant dans le document FCTC/COP/6/17 et a invité le Secrétariat de la Convention à faire quelques observations liminaires avant de donner la parole aux participants. Les observations concernaient principalement la création d'un groupe d'experts, les incidences budgétaires et le soutien de l'OMS.

Le débat a été suspendu pour permettre au Secrétariat de la Convention de préparer un projet de décision révisé et de le communiquer aux délégués sous la forme d'un document de conférence.

Ce point reste en suspens.

Point 5.2 Coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS

Le Président a indiqué qu'un projet de décision concernant ce point de l'ordre du jour était en préparation et que la Commission reprendrait l'examen de ce point lorsque le document serait disponible. Ce point reste en suspens.

Point 5.3 Mesures durables destinées à renforcer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS : rapport du groupe de travail

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité le Président du groupe de travail sur les mesures durables à faire des observations liminaires sur le rapport du groupe de travail qui figure dans le document FCTC/COP/6/19.

Le Président a invité les participants à faire des observations sur le projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 4. Plusieurs propositions de révision du texte sont parvenues et les pays qui ont fait ces propositions ont été invités à collaborer avec le Président du groupe de travail et avec le Vice-Président de la Commission afin d'établir un texte révisé en vue de son examen à une prochaine séance de la Commission. La Commission a décidé d'étendre le mandat du groupe de travail sur les mesures durables. Ce point reste en suspens.

Point 5.4 Questions relatives au commerce et à l'investissement, accords compris, et problèmes juridiques en relation avec la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS

Le Président s'est référé au texte pertinent figurant dans le document FCTC/COP/6/20 et a invité le Secrétariat de la Convention à faire quelques observations liminaires.

Deuxième séance de la Commission A

Présidence : Dr Nuntavarn Vichit-Vadakan (Thaïlande)

Point 4 (suite) Instruments d'application du traité et questions techniques

Point 4.5 Activités de remplacement de la culture du tabac économiquement viables (en relation avec les articles 17 et 18 de la Convention-cadre de l'OMS) : rapport du groupe de travail

Le Président a ouvert la séance et a invité les participants à faire des observations sur le rapport figurant dans le document FCTC/COP/6/12. Il a été proposé de créer un groupe de travail qui serait chargé de finaliser les principes directeurs, un projet de décision concernant les travaux futurs et, s'il reste assez de temps, les autres éléments figurant dans le projet de dispositions et de recommandations, puis de présenter un compte rendu à la Commission jeudi après-midi, 16 octobre.

Point 4.2 Directives pour l'application de l'article 6 de la Convention-cadre de l'OMS : « Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac » : rapport du Groupe de rédaction intersessions à composition non limitée

Le Président a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document FCTC/COP/6/7 puis il a donné la parole à M. R. Diemer, qui représentait le Président du groupe de rédaction intersessions, afin qu'il présente les travaux du groupe de rédaction et le projet de directives. La discussion a été ouverte. Plusieurs Parties ont souhaité faire état de leurs réserves concernant la note de bas de page relative à la section 3.2 soulignant leur droit souverain de déterminer leur politique fiscale. Le projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 5 a été approuvé sans amendement. Le Président a ensuite clos le débat sur ce point.

- Point 4.8 Application de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS : Évolution des questions liées à l'ingérence de l'industrie du tabac (*point proposé par une Partie*)
- L'examen de ce point de l'ordre du jour a été ouvert et une délégation a fait quelques observations liminaires. Le Président a invité les participants à faire des observations sur le document et sur le projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/A/Conf.Paper N° 3. Il a annoncé que l'examen de ce point reprendrait à la prochaine séance de la Commission A.

Deuxième séance de la Commission B

Présidence : M. Andrew Black (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Puis : Dr Welani Chilengwe (Zambie)

En ouvrant la séance, le Président a invité le Président du groupe de travail sur les mesures durables à informer les délégués des dispositions relatives au groupe de rédaction informel chargé du projet de décision figurant dans le document FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 4.

Point 5 (suite) Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale

- Point 5.4 (suite) Questions relatives au commerce et à l'investissement, accords compris, et problèmes juridiques en relation avec la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS
- Le Président a invité les délégués à faire des observations sur le document FCTC/COP/6/20 et sur le projet de décision proposé par la Malaisie et présenté également par les Philippines, qui figure dans le document FCTC/COP/6/B/Conf.Paper N° 3. De nombreux délégués ont proposé des modifications au texte du projet de décision. Le Président a demandé à la Malaisie de diriger la révision du texte, qui sera examiné à une prochaine séance de la Commission.
- Le délégué de l'Uruguay a indiqué aux participants que sa délégation présenterait un nouveau projet de décision qui sera examiné à une prochaine séance de la Commission. Ce point reste en suspens.

Point 6 Questions budgétaires et institutionnelles

- Point 6.1 Rapport sur l'exécution du plan de travail et du budget 2012-2013
- Le Président a invité le Chef du Secrétariat de la Convention à faire quelques observations liminaires. Les délégués ont été invités à faire des observations. Le débat sur ce point est maintenant clos.
- Point 6.2 Rapport intérimaire d'exécution du plan de travail et du budget pour l'exercice 2014-2015
- Le Président a invité le Chef du Secrétariat de la Convention à faire quelques observations liminaires. Les délégués ont été invités à faire des observations. Deux délégations ont demandé au Secrétariat de la Convention de fournir des précisions sur certains aspects du rapport.

La Secrétariat a été prié de fournir des réponses sur ces aspects à la Commission B lors d'une prochaine séance. Ce point reste en suspens.

Point 6.3

Contributions volontaires évaluées

Le Président a invité le Secrétariat de la Convention à faire quelques observations liminaires.

Les débats ont porté essentiellement sur le système actuel de contributions volontaires évaluées. À la demande d'une délégation, le débat sur ce point a été suspendu afin de laisser plus de temps pour étudier le document. Ce point reste en suspens.

Annonces

Déclarations

Les participants sont priés d'envoyer le texte des déclarations prononcées en plénière ou en commission à l'adresse fctcrecords@who.int.

Inscription

Le bureau des inscriptions situé au Centre des Congrès du World Trade Centre, entrée 4, premier étage sera ouvert :

- du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre, de 8 heures à 18 heures
- le samedi 18 octobre, de 8 heures jusqu'à la clôture de la session.

Internet et réseau sans fil

Un accès Wi-Fi gratuit est disponible au Centre des Congrès. Pour utiliser cette connexion Wi-Fi, les délégués devront sélectionner le réseau cop6 puis taper le mot de passe cop6fctc (respecter les majuscules et les minuscules). Il sera possible de rester connecté toute la journée à condition de rester à portée d'une borne.

Documents

Les documents pour la session peuvent être téléchargés à partir du site <http://www.who.int/fctc/>.

Un nombre limité de copies papier seront disponibles au bureau de la documentation au centre des conférences. Afin de réduire les coûts d'impression et l'empreinte carbone de la session, les délégués sont invités à apporter avec eux les documents qu'ils auront précédemment imprimés. La seule distribution de documents considérée comme officielle est la distribution des documents par le bureau de la documentation du Secrétariat de la Convention. Le Secrétariat de la Convention regrette de ne pouvoir envoyer les documents au domicile des participants à la fin de la session.

Paiement de l'indemnité journalière de subsistance

Les délégués ayant droit au paiement d'une indemnité journalière de subsistance au titre de leur participation à la sixième session de la Conférence des Parties, et dont le voyage a été organisé par le Secrétariat, sont priés de contacter le bureau des indemnités de subsistance, qui sera situé au Palais des Congrès du World Trade Centre, entrée 4 (l'endroit exact vous sera indiqué au bureau des inscriptions ou à l'accueil, situés au premier étage, entrée 4).

Numéros d'urgence et numéros utiles à Moscou

- Pompiers/urgences/secours/police : 112
- World Trade Centre et Centre des Congrès : Tél. : +7 (495) 258 1212.
- Informations pratiques : 8 800 220 0001 ou 8 880 220 0002

Ce service offre toute une série d'informations utiles d'ordre touristique ou concernant les transports publics, les réservations, etc. Services disponibles en anglais.

= = =